



INSTITUT PROVINCIAL
D'HYGIENE ET DE
BACTERIOLOGIE DU
HAINAUT - MONS



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

pour la participation à l'enquête menée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
sur les polluants organiques persistants (POP) dans le lait maternel

Etude menée en collaboration avec Kind & Gezin et l'ONE, par l'Institut Provincial d'Hygiène d'Anvers, l'Institut Provincial d'Hygiène et de Bactériologie du Hainaut, l'Institut Scientifique de Santé Publique du Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et l'Institut Flamand de la Recherche Technologique de Mol mandaté par les Autorités belges.

Information POP

Les POP (Polluants Organiques Persistants) sont des substances que l'on trouve dans la nature par l'intervention de l'homme, et qui peuvent y rester longtemps, comme les PCB et les dioxines. Ces substances se fixent dans tous les aliments contenant des graisses et, aussi, dans le lait maternel.

Dans le cadre de cette enquête internationale, nous allons mesurer la quantité de POP présente dans le lait maternel, qui est le reflet de l'exposition générale de longue durée à ces substances. Nous allons vérifier si les effets de la réglementation en matière de diminution des rejets chimiques dans l'environnement sont devenus visibles chez l'homme et s'il y a lieu ou non de prendre des mesures de gestion.

Pourquoi ces mesures se font-elles sur le lait maternel ?

Les POPs s'accumulent dans les parties adipeuses du corps humain. Le lait maternel se fabrique notamment à partir de ces réserves graisseuses et tend à concentrer ces substances polluantes auxquelles nous sommes tous exposés, largement à notre insu. Il est, pour ce motif, considéré comme l'indicateur de choix de la pollution de notre environnement. Il est de plus facile et peu onéreux à analyser, ce qui ne serait pas le cas avec des échantillons de sang ou d'autres tissus.

Cela signifie-t-il que l'alimentation au sein peut être préjudiciable pour votre bébé ?

Si l'on trouve des substances chimiques indésirables dans le lait maternel, cela ne signifie pas nécessairement qu'il y ait des conséquences négatives pour la santé des bébés allaités. Le lait maternel est la meilleure alimentation pour un enfant. La composition évolue avec la croissance de l'enfant, le risque d'infections et d'allergies diminue. Le risque de développer certaines affections comme le diabète ou l'obésité diminue également. L'allaitement crée un lien particulier entre la mère et l'enfant. Il y a aussi de nombreux effets positifs sur votre santé.

L'étude est réalisée à la demande de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Des échantillons sont rassemblés dans différentes régions du monde entier. Pour la Belgique, cela signifie 200 participantes réparties sur tout le territoire.

Critères de participation

Vous pouvez participer à l'étude si vous :

- allaitez votre enfant
- êtes majeure et avez moins de 30 ans
- êtes née en Belgique
- résidez depuis au moins 5 ans en région wallonne ou bruxelloise
- avez accouché de votre premier enfant et que celui-ci n'est pas un jumeau.
- avez eu une grossesse normale
- n'êtes pas porteuse du virus HIV
- avez accouché après une grossesse portée à terme (>36 semaines)
- avez accouché d'un bébé en bonne santé

Procédure

Si vous répondez aux critères et trouvez intéressant de participer à cette enquête, nous vous invitons à compléter un petit questionnaire, avec l'aide de notre infirmière.

Ensuite, quand votre bébé sera âgé de 2 à 8 semaines, nous vous demanderons de prélever, à l'aide du tire-lait, un échantillon de lait maternel (au moins 50 ml). Notre infirmière vous fournira les informations nécessaires à ce propos et vous remettra le récipient destiné à recevoir le lait maternel recueilli.

Vous conserverez l'échantillon jusqu'à l'enlèvement de celui-ci en respectant les précautions reprises dans la notice (un maximum de 72 heures au frigo, ensuite, le mettre au congélateur). Nous reprendrons, à votre domicile, l'échantillon et le questionnaire.

Votre échantillon fera l'objet d'un examen individuel d'un certain nombre de POP. Le reste de l'échantillon sera mélangé à d'autres (il sera alors mêlé aux échantillons d'autres mamans pour établir une valeur moyenne pour la Belgique). Ce mélange sera analysé en vue de déterminer la teneur en POP.

Les résultats (personnels et collectifs) seront comparés aux autres échantillons (de ce pays et de pays étrangers). Vous recevrez ces résultats ainsi que leur interprétation

Si vous le souhaitez, vous pourrez obtenir vos résultats personnels (pour cette demande, voir le questionnaire)

Les résultats obtenus seront étudiés en même temps que les données du questionnaire afin de tenter de dégager des relations de causes à effets (par exemple, la relation entre les habitudes alimentaires et/ou le lieu de résidence et les teneurs en POP obtenues).

Le but du projet est de diminuer les teneurs en POP dans le corps humain à long terme.

Nous profitons de cette enquête pour évaluer les résultats de campagnes prônant la prise d'acide folique avant et au début de la grossesse pour qu'on puisse évaluer leur efficacité ainsi que la nécessité de campagnes de sensibilisation supplémentaires.

Frais

Vous ne devez supporter aucun frais pour cette enquête.

Risques et désagréments

Il n'y a aucun risque ni pour vous, ni pour votre bébé. Vous trouverez, en annexe, des informations quant à la méthode appropriée pour prélever le lait.

Avantages

Vous ne tirez aucun avantage personnel de votre participation à cette enquête. L'information sur les concentrations de polluants organiques persistants dans le lait maternel contribue à une amélioration de la santé publique, de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

Confidentialité

Toutes les informations que vous nous fournirez seront traitées conformément à la loi sur la vie privée. Votre nom ne figurera en aucune manière dans aucun rapport ou revue scientifique si les résultats de cette étude sont publiés.

Participation volontaire / suspension de participation à l'étude

Vous participez à l'étude de votre plein gré et pouvez donc décider, à tout moment, de mettre fin à votre participation, pour quelque raison que ce soit, même si vous avez signé ce formulaire. Nous vous demandons simplement d'en avvertir nos services (voir adresse et numéro de téléphone au bas de ce document)

Tout refus ou suspension de participation n'aura aucune incidence pour vous et ne devra en aucun cas être motivée.

Qui contacter ?

Vous pouvez adresser des questions complémentaires au
Médecin responsable pour les régions wallonne et bruxelloise

Docteur Etienne NOEL - Françoise CRENER

Institut Provincial d'Hygiène et de Bactériologie du Hainaut

Boulevard Saintelette 55 - 7000 MONS

Tel : 065/403.611 ou par mail etienne.noel@hainaut.be .

Vous trouverez plus d'informations sur ce projet sur le site www.nehap.be .

Cette proposition a été soumise à la Commission d'Ethique médicale de l'Hôpital pour Enfants Reine Fabiola, Av JJ Crocq 15, 1020 Bruxelles. Ce comité a pu s'assurer que les participants à cette enquête scientifique ne subissent aucun préjudice.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Il m'a été demandé de participer à l'enquête mondiale de l'OMS sur les Polluants Organiques Persistants (POP), telle que décrite sous rubrique. Les intentions et le but de cette étude m'ont été expliqués succinctement.

J'ai lu les informations sous rubrique ou on m'en a fait lecture.

Je réponds aux critères décrits dans la procédure.

J'ai eu l'occasion de poser des questions à ce sujet et l'on y a répondu à mon entière satisfaction.

Je participe de mon plein gré à l'enquête et j'ai compris que je pouvais renoncer à tout moment sans qu'il soit porté préjudice de quelque manière que ce soit aux soins médicaux qui me sont dispensés. Je marque également mon accord pour que le surplus de lait maternel soit conservé pour une enquête future similaire.

Nom de la participante (en caractères d'imprimerie) :

Date Signature de la participante

Code d'identification

Collaborateurs du projet en région wallonne et bruxelloise :

Institut Provincial d'Hygiène et de Bactériologie

Médecin responsable : Dr Etienne NOEL

Responsable Projet : Françoise Crener et Marie-Christine Dewolf

Boulevard Saintelette 55 - 7000 Mons

Tél : 065/40 36 11 ou mail etienne.noel@hainaut.be

